

VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines*

N° 34/ décembre 2016



Ramassage des sapins de Noël

Le ramassage des sapins de Noël sera organisé après les fêtes. Il est demandé à ceux qui souhaitent bénéficier de ce service de placer les sapins, dépouillés de leurs apparats, en évidence sur le trottoir pour le **mercredi 11 janvier à 8h00**.

ATTENTION AUX MALVEILLANCES ET AUX CAMBRIOLAGES

Les périodes de fin d'année sont propices aux cambriolages. Des personnes mal attentionnées peuvent se faire passer pour des agents EDF, des techniciens de l'eau potable voir même des policiers. N'hésitez pas à contacter les services de la Gendarmerie en composant le 17 si vous êtes témoin de quelque chose de suspect. Un contrôle systématique sera effectué par les forces de l'ordre.

PETITION concernant le projet de péage de l'A31 bis

Environ 180 personnes, dont une vingtaine de Volmerangeois, ont assisté à la réunion concernant le futur péage de l'A31. Que nous empruntions ou non cette autoroute, nous subissons toutes et tous les conséquences de l'installation de ce péage. Le flux de véhicules augmentera de manière importante sur le réseau secondaire déjà bien saturé. Quel sera le coefficient multiplicateur ? 2,3 ou 10 ?

Toutes les rues de Volmerange seront impactées : les routes départementales (avenue de la Liberté, rue de Molvange, rue d'Ottange) mais aussi les rues parallèles (rues de la Mine et de Dudelange) et secondaires.

Nous serons tous concernés par les risques d'augmentation d'accidents, d'incivilités routières, de nuisances sonores et de pollution.

MOBILISONS-NOUS DES AUJOURD'HUI !

OUI à l'autoroute A31 à 3 ou 4 voies.

NON au péage.

Signons la pétition en mairie ou sur le site de la commune : www.volmerangelesmines.fr.

Grippe aviaire : mesures renforcées

A la suite de la découverte de plusieurs foyers d'influenza aviaire hautement pathogène H5N8 dans des élevages du Sud-ouest et de cas dans la faune sauvage dans le Pas-de-Calais et la Haute-Savoie, le ministère de l'Agriculture a décidé de relever le niveau de risque vis-à-vis de la maladie au niveau élevé sur l'ensemble du territoire national. Ce choix a également été motivé par l'évolution rapide de la situation sanitaire en France et dans plusieurs pays d'Europe et par la dynamique de propagation du virus. Cette évolution du niveau de risque impose la mise en place de mesures de biosécurité renforcées permettant d'empêcher tout contact avec les oiseaux sauvages, notamment dans tous les élevages de volailles non commerciaux : confinement des élevages ou pose de filets permettant d'empêcher tout contact entre les volailles et les oiseaux sauvages.

Fin du service de proximité concernant les cartes d'identité

Les modalités d'instruction des cartes nationales d'identité vont changer au cours de l'année 2017. Le nouveau dispositif est testé en ce moment en Bretagne. Les dossiers de demande seront traités uniquement par les communes dotées du dispositif de recueil servant déjà pour les passeports biométriques (une trentaine de communes en Moselle).

La commune de Volmerange les Mines ne l'est pas. La municipalité s'inquiète de voir disparaître un service de proximité qui permettait aux volmerangeois d'effectuer les formalités à la mairie.

Inscription sur les listes électorales

Si vous habitez Volmerange les Mines, que vous êtes de nationalité française ou européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de la commune. Cette démarche est obligatoire pour pouvoir voter.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale, n'hésitez pas à vous rendre en **mairie avant le 31 décembre 2016 12h**, muni de votre carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile à votre nom datant de moins de trois mois (quittance de loyer, facture de gaz, électricité, téléphone portable).

Si vous avez changé d'adresse au cours des dernières années, merci d'en informer la mairie afin d'actualiser votre situation.

Une permanence sera assurée, en mairie, le samedi 31 décembre de 10h à 12h.

Permanence des élus départementaux

Les Conseillers départementaux sont à votre écoute chaque mois à l'occasion d'une permanence dans les Mairies du canton. La prochaine permanence sera assurée par Monsieur Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental de la Moselle et Madame Rachel ZIROVNIK, Conseillère départementale, **lundi 16 janvier 2017 de 16h30 à 18h30** en Mairie de Volmerange **Uniquement sur rendez-vous** : contact au Conseil départemental de la Moselle : mylene.ditzler@moselle.fr


Lancement de MeilleursHonoraires.com

Astrid et Benoît Charpentier sont heureux de vous annoncer l'ouverture de leur site www.meilleurshonoraires.com.

MeilleursHonoraires.com, start-up volmerangeoise, est une plateforme permettant à tout utilisateur de sélectionner un avocat via une procédure d'appel d'offres.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.meilleurshonoraires.com.

E-Mail : Contact@MeilleursHonoraires.com - Tel : 00 33 (0)7 82 12 84 69.



Enquête statistique auprès des ménages : Histoire de vie et Patrimoine

L'INSEE réalise **entre le 3 janvier et le 15 février 2017**, un test pour une enquête sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages.

L'enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages, ainsi que leur endettement.

Réalisée à l'échelle européenne depuis 2010, l'enquête permet des comparaisons internationales.

Pour certains ménages, cette enquête fait suite à l'enquête Patrimoine pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014 ou 2015. La réinterrogation des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et de sa composition.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

Informations diverses

- **La mairie sera fermée le vendredi 23 décembre.**
- **L'hiver est là.** Veillez à ce que vos voitures soient garées correctement et ne gênent pas ou n'empêchent pas le déneigement par le tracteur.
- **Vttistes, randonneurs**, cueilleurs de champignons : **attention !** Consultez le site internet ou les panneaux d'affichage pour connaître les zones de chasse. Prochaines battues : **Dimanche 18 décembre, Dimanche 8 janvier, Samedi 21 janvier.**
- Permanence de la Mission Locale Mobile Rurale **le mercredi 28 décembre et le mercredi 18 janvier** de 9h45 à 10h30, place Raymond Locatelli.
- La prochaine permanence de Madame Joëlle GENDT, **écrivain public** aura lieu **le mercredi 4 janvier de 9h à 11h** en mairie.
- Monsieur Marc CHATEL, **conciliateur de justice** assurera ses permanences, **sur rendez-vous, le vendredi 6 janvier et le vendredi 20 janvier de 15h à 17h**, en mairie.

Contact pour rendez-vous : Marc CHATEL 06.50.70.12.18.

Le personnel communal et les élus municipaux vous souhaitent un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année. Que cette nouvelle année 2017 apporte à chacun d'entre vous le bonheur, la santé et la réalisation de tous vos projets.

Bonnes Fêtes de Fin d'année !